

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Master 2K Hardener

N° de produit

-

Numéro d'enregistrement (REACH)

01-2119963929-15-0000

Jedinstveni identifikator formule (UFI)

-

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Les surfaces en bois, à l'intérieur

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

WOCA Denmark A/S

Tværvvej 6

6640 Lunderskov

Denmark

TEL +45 99585600

Fax +45 99585636

Personne à contacter

-

Courriel

info@wocadenmark.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

20-09-2019

Version de la fiche de données de sécurité

3.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4; H302

Skin Sens. 1; H317

Eye Dam. 1; H318

Muta. 2; H341

STOT RE 2 (oral); H373

Aquatic Chronic 2; H411

Une explication totale des phrases H se trouve au rubrique 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

▼ **Pictogramme(s) de danger**



Mention d'avertissement

Danger

▼ Mention(s) de danger

Nocif en cas d'ingestion. (H302)

Peut provoquer une allergie cutanée. (H317)

Provoque de graves lésions des yeux. (H318)

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (H341)

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (H373)

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H411)

Conseil(s) de prudence

Précautions

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101).

Tenir hors de portée des enfants. (P102).

générales

Porter protection des yeux. (P280).

Intervention

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. (P310).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338).

Stockage

-

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501).

▼ Contient

2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate. CAS no.: 64265-57-2

▼ 2.3. Autres dangers

Sans objet

▼ Autre étiquetage

Sans objet

▼ Autre

Marquage tactile.

COV (composés organiques volatils)

Sans objet

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

▼ 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM :	2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 64265-57-2 N° CER: 264-763-3 N° REACH: 01-2119963929-15-0000
PROPORTION :	95-100%
CLASSIFICATION CLP :	Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Eye Dam. 1, Muta. 2, STOT RE 2, Aquatic Chronic 2 H302, H317, H318, H341, H373, H411

(*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

ATEmix(oral) = 400 - 600

Eye Cat. 1 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 26,6664 - 39,9996

N chronic (CAT 2) Sum = Sum(Ci/(M(chronic)*25)*0.1*10^CATi) = 3,2 - 4,8

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

▼ Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

▼ Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

▼ Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) pendant au moins 15 minutes et continuez jusqu'à ce que l'irritation cesse. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Faites aussitôt appel à un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, contactez immédiatement un médecin et montrez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Donnez au blessé de l'eau à boire si la personne est consciente.

N'essayez JAMAIS de faire vomir à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge. Prévenez les chocs en gardant le blessé au chaud et au calme. Pratiquez la respiration artificielle si la respiration s'arrête. En cas d'évanouissement; mettez le blessé en position latérale de sécurité Appelez une ambulance.

Brûlure

Sans objet

▼ 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines. Le système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

▼ 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

▼ 5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

▼ 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun danger particulier

▼ 5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact direct avec le produit répandu. Évitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc. En cas de fuite dans l'environnement, prévenez aussitôt les autorités compétentes locales. Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement.

▼ 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

▼ 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

▼ 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement. Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle. Evitez le contact direct avec le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Température de stockage

Stocker à l'abri du gel.

▼ 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

▼ Limites d'exposition

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

▼ DNEL / PNEC

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 1,62 mg/m³

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 8,4 mg/m³

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à court terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 11,1 mg/m³

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets locaux à court terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,023 mg/kg bw/d

Exposure: Dermique

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,417 mg/cm²

Exposure: Dermique

Durée d'exposition Effets locaux à court terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,972 mg/m³

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,278 mg/kg bw/d

Exposure: Oral

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 5.5 µg/l

Exposure: Eau douce

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0.55 µg/l

Exposure: Eau de mer

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 10 mg/l

Exposure: Usine de traitement des eaux usées

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 3.315 µg/kg

wwt

Exposure: Terre

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,0066mg/kg dwt
Exposure: Sédiments en eau douce

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,003mg/kg dwt
Exposure: Sédiment en eau de mer

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 55 µg/l
Exposure: Emission intermittente

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous que des matériaux de retenue se trouvent à proximité du poste de travail. Collectez les déperditions si possible au cours du travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle



Généralités

Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

Si la ventilation sur le lieu de travail n'est pas suffisante, utilisez un demi-masque ou un masque complet avec des filtres adaptés et un appareil de protection respiratoire alimenté en air. Le choix dépend de la situation de travail concrète et de la durée du travail avec le produit.

Protection de la peau

Utilisez des vêtements de travail particuliers. Utilisez éventuellement des vêtements de protection pour un travail de plus longue durée avec le produit.

Protection des mains

Caoutchouc nitrile

Temps de percée mesuré: Voir les instructions du fabricant.

Protection des yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Liquide

Couleur

Jaune pâle

Odeur

Aucune information disponible

Seuil olfactif (ppm)

Aucune information disponible

pH

Aucune information disponible

Viscosité (40°C)

Aucune information disponible

Densité (g/cm³)

1,08

Changement d'état

Point de fusion (°C)

Aucune information disponible

Point d'ébullition (°C)

Aucune information disponible

Pression de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Aucune information disponible
Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie	
Point d'éclair (°C)	>100
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	Soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible
9.2. Autres informations	
Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité**
Pas d'informations
- ▼ **10.2. Stabilité chimique**
Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.
- ▼ **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**
Aucunene particulier
- ▼ **10.4. Conditions à éviter**
Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.
- ▼ **10.5. Matières incompatibles**
Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.
- ▼ **10.6. Produits de décomposition dangereux**
Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- ▼ **Toxicité aiguë**
Substance: 2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate
Espèce: Rat
Test: LD50
Voie d'exposition: Oral
Valeur: 2038mg/kg
- ▼ **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Aucune information disponible
- ▼ **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales**
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- Cancérogénicité**
Aucune information disponible
- Toxicité pour la reproduction**
Aucune information disponible
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**
Aucune information disponible
- ▼ **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Danger par aspiration**
Aucune information disponible
- ▼ **Effets sur le long terme**
Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la

peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

▼ 12.1. Toxicité

Substance: 2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate
Espèce: Algues
Test: EC50
Durée: 72
Valeur: 3,8mh/l

Substance: 2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate
Espèce: Daphnie
Test: EC50
Durée: 48
Valeur: 81mg/l

Substance: 2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate
Espèce: Poisson
Test: LC50
Durée: 96
Valeur: >100mg/l

Substance: 2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate
Espèce: Algues
Test: NOEC
Durée: 72
Valeur: 0,92mg/l

Substance: 2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate
Espèce: Daphnie
Test: NOEC
Durée: 48
Valeur: 22mg/l

Substance: 2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate
Espèce: Poisson
Test: NOEC
Durée: 96
Valeur: 100mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Aucune information disponible			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
Aucune information disponible			

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

▼ 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

▼ 12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

-
▼ **Étiquetage spécifique**

Sans objet

▼ **Emballages pollués**

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 – 14.4

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses.

▼ **ADR/RID**

14.1. Numéro ONU	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4. Groupe d'emballage	III
Notes	-
Code de restriction en tunnels	-

▼ **IMDG**

UN-no.	3082
Proper Shipping Name	-
Class	-
PG*	III
EmS	-
MP**	-
Hazardous constituent	-

▼ **IATA/ICAO**

UN-no.	3082
Proper Shipping Name	-
Class	-
PG*	III

14.5. Dangers pour l'environnement

-

▼ **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La marque « substances dangereuses pour l'environnement » n'est pas requise quand les quantités transportées sont ≤ 5 l ou ≤ 5 kg.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

▼ **Limites d'utilisation**

Les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas être exposés au produit, cf. la directive 94/33/CE du Conseil.

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

Demandes de formation spécifique

-

Autre

Sans objet

Seveso

Seveso III Part 1: E2

Sources

Directive 92/85/CEE du Conseil Concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.

Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

DIRECTIVE 2012/18/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

▼ Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée^α.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

-

Autres éléments d'étiquetage

Sans objet

Autre

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 l'évaluation de la classification du mélange est basée sur: La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange au regard des risques environnementaux est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Homologué par

RLN

Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)

23-09-2016(2.0)

Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)

23-09-2016